

Alors que l'enquête publique sur le possible passage d'un gazoduc se termine Du flou dans le gaz



Le fuseau du possible passage du gazoduc est encore très large et pourrait concerner le vignoble.

Le débat public sur le possible passage d'un gazoduc dans le Sud-Ouest marnais s'achève. Des habitants ont pu exprimer leurs inquiétudes. Et côté tracé, rien ne semble décidé.

PASSERA ou passera pas le gazoduc ? Une réunion de clôture du débat public se tiendra jeudi 14 janvier à la salle de l'Agora à Nogent-sur-Seine. Lors de cette dernière réunion seront détaillées les premières conclusions du maître d'ouvrage GRT gaz. Quant au tracé du passage du gazoduc, il va falloir attendre au moins jusqu'à la mi-juin.

« S'il faut passer dans le vignoble... »

Alors que ce débat est presque clos, il est intéressant de revenir sur les questions qui ont déjà été soulevées. Et sur la teneur des réponses de GRT Gaz. Florilège.

Un vigneron : « Le vignoble sera-t-il traversé ? »

Réponse de GRT gaz : « Dans la mesure du possible, on va tout faire pour l'éviter. On va essayer de trouver la meilleure solution, et s'il faut passer dans le vignoble, on essaiera de le faire le moins possible. Mais je ne peux pas aujourd'hui vous promettre qu'on n'y passera pas.

Un vigneron : « La tranchée perturbera-t-elle les conditions climatiques ? »

GRT Gaz : « Je n'ai encore jamais eu l'occasion de constater ces effets. Une fois que le gazoduc est posé, il est enterré. Hormis dans les forêts, où effectivement on crée des trouées, le terrain redevient comme il était avant. »

Un vigneron : « Est-ce un chantier par petits tronçons, ou en continu ? »

GRT gaz : « On ne morcelle pas, on ne fait pas 10 mètres ici, 20 mètres là. Ça ne serait pas rentable. Un certain nombre de postes spécialisés se succéderont sur le chantier sur une période de trois à quatre mois. »

« On a encore de la flexibilité »

Un habitant de Nesle-la-Reposte : « Vous restez très vagues dans le tracé. Je crains qu'à la prochaine réunion, vous arriviez en nous donnant un tracé fixe, en nous disant que c'est celui qu'on adopte. »

GRT Gaz : « C'est un cheminement long. Aujourd'hui, on ne sait pas quelle sera la meilleure solution.

Le tracé se déterminera en fonction de contraintes et on en discutera. Nous avons bien noté le souci des viticulteurs, parce qu'on est sûr de l'agriculture pérenne. Aujourd'hui, à ce stade, nous avons encore de la flexibilité.

Mais lorsqu'on vient avec un tracé, on a une idée assez fixe, on voit bien où l'on passe. Aujourd'hui, très

honnêtement, on ne sait pas où il passe. »

G.T.

La suite, si tout va bien : présentation du tracé à la mi-2010, enquête publique début 2011, déclaration d'utilité publique en fin d'année 2011, travaux à partir de début 2012 et mise en service fin 2013.